



Demande d'Accréditation 2022

Firme - Journal - Agence :

Envoyés spéciaux :

Nom et Prénom	Fonction	Numéro de carte de Presse (Joindre Copie)
---------------	----------	--

Dates sur l'épreuve : _____

Voiture - Marque	Plaque Minéralogique	Nom et Prénom du pilote (Joindre copie du permis)
------------------	----------------------	--

Moto - Marque	Plaque Minéralogique	Nom et Prénom du pilote Numéro de licence ET permis (Avec photocopie)
---------------	----------------------	--

Dispose d'un récepteur :	Oui / Non
Demande de place dans un véhicule de l'organisation	Oui / Non

Salle de Presse :

Nombre de places nécessaires : _____

Moyen(s) de transmission souhaité(s)	Accès internet souhaité :	Oui / Non
	Téléphone :	Oui / Non

Cachet date et signature de la Firme - Journal - Agence :

Les demandes médias doivent être transmises à l'adresse suivante avec les documents annexes :

UNION CYCLISTE BESSEGEIOISE
1190 Rue Paul Vermale – 30160 BESSEGES
Ou par Mail : etoiledebesses@wanadoo.fr

Le protocole sanitaire en vigueur le jour de l'épreuve sera scrupuleusement respecté. Le Pass sanitaire vous sera demandé

Informations importantes :

- Toute demande d'accréditation est soumise à l'accord de la direction de l'épreuve
- En accord avec le règlement UCI, les pilotes des véhicules doivent **impérativement** posséder une licence
- Le dossier de presse et les modalités de retrait de votre accréditation vous seront communiqués simultanément au retour favorable de l'organisation de l'épreuve.
- Toute demande incomplète (absence de pièces jointes...) ne pourra pas être traitée
- Le nombre de place dans le véhicule presse ainsi que le nombre de véhicules autorisés à accéder à l'échelon course étant limité, la priorité sera donnée aux partenaires médias de l'épreuve, les autorisations suivantes étant donné par l'organisation.
- Toute accréditation est personnelle et ne peut être transmise.
- La direction de l'épreuve et le jury se réservent le droit de retirer une accréditation en cas de non respect des consignes et réglementations.

COVID-19 – Recommandations Sanitaires

Consignes spécifiques motards :

- **Port obligatoire d'un casque intégral fermé, ou d'un casque modulable** (flip up helmet) en position fermée, lorsque le motard se trouve à proximité d'un ou plusieurs coureurs ;
-

Consignes spécifiques presse et photographes :

- **Port du masque obligatoire** lors des interviews ou des prises de vues ;
- **Pas d'interview autorisée** en dehors des espaces prévus ;
- **Pas de réactions à chaud** dans la zone fond de ligne d'arrivée ;
- **Nettoyage du matériel** entre chaque interview.